Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Guide d'assistance pour l'étape 1 : description du processus

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Mars 2020

Le **Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE** aide les gouvernements à concevoir et mettre en œuvre des solutions pilotées par les pays pour l'**indicateur 6.5.1 des ODD**, le degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), en tant que point de départ pour accélérer la réalisation des ODD liés à l'eau et autres objectifs de développement, conformément aux priorités nationales. Ce programme s'inscrit directement dans le cadre des procédures officielles de suivi et rapportage des ODD, et doit donner lieu à des avancées concrètes sur ces ODD.

Sous la direction du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et la coordination du Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership - GWP), en étroite collaboration avec l'UNEP-DHI Centre et Cap-Net UNDP, le Programme de soutien réunit un ensemble unique de partenaires dans chaque pays, représentant les gouvernements, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé. Ce Programme de soutien s'articule autour des trois étapes suivantes :

Étape 1 – Identifier les défis à travers les résultats du suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD

Étape 2 – Élaborer des solutions sous forme de plans d'action, de documents de projet ou similaires

Étape 3 – Mettre en œuvre des solutions améliorant la GIRE pour contribuer à d'autres ODD liés à l'eau

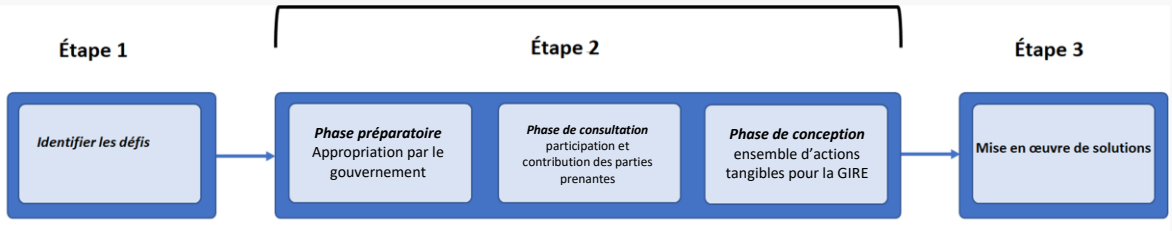

Le présent document s'adresse à ceux qui s'intéressent au travail effectué à l'étape 1 du Programme de soutien. Les procédures pour les étapes 2 et 3 figurent dans des documents distincts.

www.gwp.org/en/sdg6support

Contexte et objectif de ce document

Le suivi et le rapportage sur l'indicateur 6.5.1 des ODD sont basés sur un questionnaire d'auto-évaluation envoyé à tous les États membres des Nations unies tous les trois ans. Ce questionnaire analyse le niveau de mise en œuvre de la GIRE (sur une échelle de 0 à 100) à travers 33 paramètres (questions) répartis en 4 sections : l'***environnement favorable*** (politiques, lois et plans) ; les ***institutions et la participation*** (capacités institutionnelles, coordination intersectorielle, contributions du secteur privé, participation des parties prenantes et égalité des sexes) ; les ***instruments de gestion*** (suivi de la disponibilité de l'eau et utilisation durable de l'eau, contrôle de la pollution, gestion des écosystèmes liés à l'eau, gestion des catastrophes naturelles, et partage des données et informations) ; et le ***financement*** (investissements, coûts récurrents et accroissement des recettes). Chaque partie comprend deux sous-parties, la première traitant du niveau national et la seconde des « autres niveaux », parmi lesquels les niveaux sous-nationaux, bassins/aquifères et transfrontières, le cas échéant.

Sur la base des réponses aux questionnaires sur l'indicateur 6.5.1 des ODD, une analyse périodique des avancées montre une image globale de la situation actuelle de la GIRE. Le premier cycle de suivi sur cet indicateur a eu lieu en 2017 et a établi une référence globale[1]. Il a montré que l'ensemble du monde avait une note moyenne de 49 % (degré moyen-faible de mise en œuvre de la GIRE), ce qui signifie que nous n'étions pas sur la bonne voie par rapport à l'indicateur 6.5.1 des ODD, compromettant encore davantage la réalisation des autres ODD. Le message central du rapport peut se résumer en deux mots : « accélérer l'avancée » en s'appuyant sur des mesures collectives ainsi que des processus de suivi et rapportage multipartites.

Le second cycle de suivi sur l'indicateur 6.5.1 des ODD a lieu en 2020. En janvier 2020, le PNUE, en tant qu'agence dépositaire de l'indicateur 6.5.1 des ODD, a envoyé une invitation à tous les États membres des Nations unies pour renouveler le questionnaire d'évaluation afin de mettre à jour cet indicateur des ODD, et ce au plus tard le 15 mai 2020. Dans cette communication, le PNUE a proposé l'aide du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE aux pays qui en exprimeraient le besoin. Le Programme de soutien s'est engagé à aider au moins 60 pays dans cet effort, comme il a été fait en 2017 pour 36 pays. L'assistance est assurée par le GWP, qui conviendra avec le PNUE des pays à aider.

Cette description du processus constitue le premier et principal document du guide d'assistance qui comprend huit annexes énumérées ci-dessous. L'objectif du guide d'assistance est d'expliquer comment le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE peut aider à la mise en œuvre de processus multipartites, dans le but de mettre à jour le questionnaire sur l'indicateur 6.5.1 des ODD, en mettant pour cela à disposition les outils et conseils nécessaires.

Logique stratégique

L'assistance apportée par le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE devrait faire progresser la qualité des résultats du questionnaire sur l'indicateur 6.5.1 des ODD et l'analyse de chaque pays (étape 1). Elle devrait également renforcer les partenariats multipartites dans les pays visés et faciliter le partage des bonnes pratiques entre ces derniers. Enfin, elle devrait également avoir pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE. Dans les pays où les activités des étapes 2 et 3 ont déjà eu lieu ou sont en cours, l'assistance pour l'étape 1 devrait être mise en œuvre en synergie avec ces activités et aider à les renforcer. Les activités de l'étape 1 doivent également renforcer les connexions avec d'autres activités liées, telles que la mise à jour des contributions définies au niveau national (CDN) et de la planification de l'adaptation au niveau national (PAN) du pays et le Programme de préparation du Fonds Vert Climat, entre autres.

Présentation du processus et calendrier

Toutes les demandes d'assistance envoyées par les points focaux des pays sur l'indicateur 6.5.1 des ODD au PNUE, en réponse à la communication officielle, seront évaluées par le Programme de soutien à l'ODD 6

[1] Voir https://www.unwater.org/publications/progress-on-integrated-water-resources-management-651/

GIRE. L'assistance, là elle sera possible[2], prendra la forme d'un soutien financier et matériel de la part du secretariat global du GWP (Global Water Partnership Organization – GWPO), apporté principalement, mais pas exclusivement par les partenariats régionaux et nationaux de l'eau (PRE et PNE) du réseau GWP, suivant le cadre du présent guide d'assistance. Cette assistance doit être formalisée en suivant les modèles fournis, préalablement à la mise en œuvre des activités. Le processus et le calendrier sont présentés de manière générale ci-dessous.

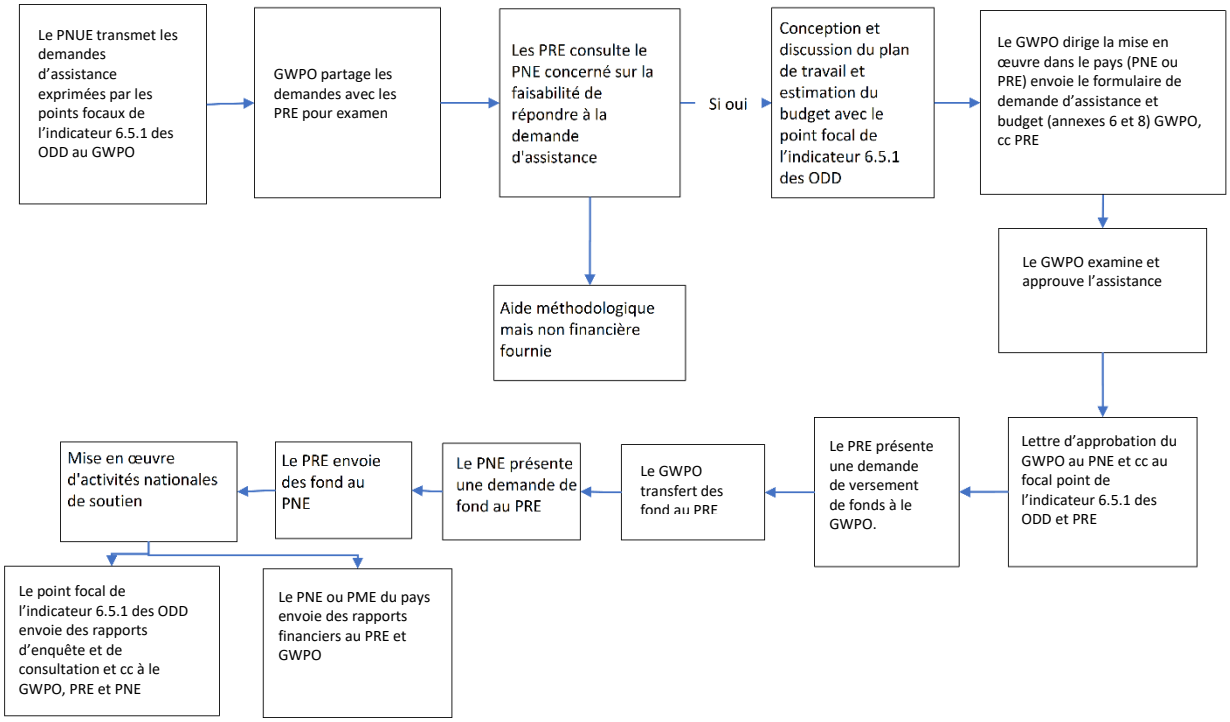

Résultats escomptés

Pour chaque pays aidé par le Programme de soutien, les principaux résultats suivants doivent être obtenus :

1. **Le questionnaire sur l'indicateur 6.5.1 des ODD.** Il doit comprendre les notes données à chacune des 33 questions, les parties relatives à *l'Etat d'avancement* et aux *Perspectives pour l'avenir* renseignées pour chaque question et des annexes complétées. Les deux champs narratifs dans chaque question doivent être utilisés pour rajouter des informations sur : i) les références, le cas échéant ; ii) les motifs des décisions ; iii) les éventuelles divergences sur les notes attribuées le cas échéant, par ex. entre différents groupes de parties prenantes ; iv) les différences de notes sur différents domaines/niveaux et vi) les activités planifiées ou recommandées pour avancer dans la mise en œuvre de la GIRE dans le domaine spécifique. Le questionnaire doit être envoyé en anglais, français ou espagnol, et/ou toute autre langue dans laquelle il a été rempli. Le questionnaire final consolidé (un par pays) doit être envoyé par le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD au centre d'assistance PNUE ODD 6.5.1 à l'adresse iwrmsdg651@un.org. Toutes les annexes au questionnaire doivent être dûment complétées.

2. **Rapport de consultation des parties prenantes.** Le rapport doit être produit à l'aide du modèle fourni en annexe 5 et doit énumérer les parties prenantes engagées dans le ou les ateliers et via d'autres moyens de communication, les sujets n'ayant pas fait l'objet d'un consensus, les opinions fortement divergentes, ainsi que des suggestions pour les prochaines étapes et les

[2] Le Programme de soutien ayant des fonds limités et s'étant engagé à soutenir 60 pays, la demande de soutien ne garantit pas un soutien financier. Mais la méthodologie est ouverte à tous et les outils de formation peuvent être disponibles pour un nombre limité de participants, ainsi qu'une éventuelle assistance technique et communicationnelle.

mesures de suivi pour le suivi continu de l'indicateur 6.5.1 des ODD dans le pays. Le rapport de consultation, s'il n'est pas produit à l'origine en anglais, français ou espagnol, doit comporter un résumé du processus traduit en anglais, et cette traduction devra être budgétisée. Des photos du processus doivent également être annexées aux rapports, lorsqu'il y en a, mais aucune information confidentielle ne doit y figurer, dans la mesure où les rapports vont être publiés sur Internet. Ces informations doivent être idéalement envoyées par le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD avec le questionnaire rempli, même si elles peuvent également être envoyées ultérieurement par le facilitateur, si nécessaire.

Processus de consultation proposée

Le processus de récolte des données à l'intérieur d'un pays doit réunir différentes parties prenantes de plusieurs secteurs dans l'objectif d'obtenir une vision consolidée du niveau d'avancement du pays par rapport à la mise en œuvre de la GIRE. Le processus s'appuie sur les 33 questions du questionnaire d'enquête, qui servent d'outil simple de diagnostic pour que les pays puissent identifier les forces et faiblesses dans les différents aspects de la mise en œuvre de la GIRE.

Il est recommandé que le processus de suivi à l'intérieur du pays et le ou les atelier(s) suivent les quatre étapes ci-après :

(i) le travail préparatoire,
(ii) la phase de consultation,
(iii) l'envoi des informations,
(iv) les activités de suite à donner.

Concernant le *travail préparatoire*, il est conseillé de commencer par recruter un ou plusieurs facilitateurs au niveau national, connaissant la GIRE et le contexte de développement plus général, et bien connecté à différentes parties prenantes. Si l'assistance financière et technique est assurée via le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE, le coût du recrutement de ce(s) facilitateur(s) doit être compris dans le formulaire de demande budgétaire. Le choix du ou des facilitateurs doit idéalement être fait de façon consensuelle entre l'organisme du GWP conduisant la mise en œuvre dans le pays (que ce soit le PNE ou le PRE) et le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD. La discrimination positive en faveur des femmes doit être prise en compte dans le choix du ou des facilitateurs.

Ce(s) facilitateur(s) doi(ven)t récolter et analyser les informations pertinentes, y compris la référence 2017 sur l'indicateur 6.5.1 des ODD[3] et les rapports des précédents ateliers et consultations, s'ils sont disponibles, ainsi que toute information complémentaire pouvant contribuer à faire évoluer la note sur l'une des 33 questions du questionnaire de l'indicateur 6.5.1 des ODD. Les informations de référence sur l'ODD 6.5.2 peuvent également être d'une lecture utile sur le contexte, dans la mesure où elles concernent les questions transfrontières de l'indicateur 6.5.1[4]. Le guide de suivi donne de plus amples suggestions pour structurer la collecte de données et le processus de discussion dans les pays. Le rapport de référence national sur l'indicateur 6.5.1 des ODD, le questionnaire d'enquête 2020 et le guide de suivi, entre autres informations, sont tous disponibles sur le portail de données de la GIRE. Le partage préalable des informations pertinentes doit rendre plus efficace le processus, afin de garantir que la plupart des participants connaissent parfaitement la structure et la signification du questionnaire. Si nécessaire, un atelier de partage peut être nécessaire avec les participants avant l'atelier de récolte des données.

De plus, le(s) facilitateur(s) doi(ven)t préparer une liste de participants à inviter à ou aux ateliers, en prenant en compte des critères de diversité sectorielle et autres formes de diversité, à l'aide des directives en annexe 2. Le facilitateur doit travailler en étroite collaboration avec le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD en vue de la conception et de l'élaboration de l'ordre du jour de l'atelier, y compris le(s) lieu(x) et date(s),

[3] Les rapports de référence nationale sont disponibles pour 172 pays sur le portail de données de la GIRE : http://iwrmdataportal.unepdhi.org/iwrmmonitoring.html

[4] Voir http://www.unece.org/water/transboundary_water_cooperation_reporting.html dans la « partie III. C. – Rapports par pays ».

et dans l'identification des participants à l'atelier. Ces documents doivent être validés avec le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD et l'organisme du GWP conduisant la mise en œuvre dans le pays (PNE ou PRE). LE GWPO se réserve également le droit de les vérifier dans le but de garantir une participation large des parties prenantes.

Par ailleurs, la formation en ligne pour les facilitateurs, préparée par le GWPO et disponible sur le campus virtuel de Cap-Net, va contribuer à normaliser la compréhension du questionnaire, du processus et des résultats escomptés. Tous les facilitateurs doivent effectuer cette formation en ligne et obtenir une note de passage avant de travailler sur le processus dans leur pays. La formation sera disponible en ligne en anglais, français et espagnol, en tant qu'outil d'auto-apprentissage et d'auto-évaluation. Le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD et les autres parties prenantes intéressées peuvent également suivre ce cours sur demande.

Dans la *phase de consultation*, le(s) atelier(s) doi(ven)t idéalement se tenir dans un lieu permettant une participation complète et significative pour tous. En procédant question par question, le(s) atelier(s) doivent permettre une compréhension élargie des progrès effectuées (ou de l'absence de progrès) dans la mise en œuvre de la GIRE depuis la période du rapport de référence. Si un consensus ne peut pas être trouvé sur une question spécifique pendant l'atelier, une consultation de suivi avec un groupe de travail réduit doit être organisée dans un délai raisonnable, afin de résoudre le désaccord.

Pour garantir des résultats optimaux pendant le processus, il peut s'avérer nécessaire de consulter diverses parties prenantes, de diverses façons adaptées à la culture du pays, comme par le biais de questionnaires en ligne, entretiens individuels ou collectifs, groupes de travail, consultations avant et/ou après atelier, forums de discussions ou autres. Cette consultation peut porter soit sur la phase préparatoire, en matière de mise à disposition d'informations utiles à considérer de la part de différentes parties prenantes, soit/et être utilisée comme un moyen de validation pour les résultats du ou des ateliers. Ceci est particulièrement important dans les cas où les parties prenantes concernées ne sont pas toutes en mesure d'assister à ou aux ateliers.

Quand la présentation d'autres sujets s'y prête (tel qu'un plan d'action de la GIRE développé dans le cadre du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE, l'analyse des opportunités de développement de la GIRE conjointement à la mise à jour des CDN ou sujets similaires) des présentations et consultations formelles peuvent être organisées dans la foulée de l'atelier sur l'indicateur 6.5.1 des ODD. En ce sens, plusieurs méthodes peuvent être adoptées et il ne faut pas hésiter à innover.

Afin d'*envoyer* les informations requises, la note finale du questionnaire sera calculée par le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD, avec le(s) facilitateur(s) et le représentant du GWP. Le questionnaire renseigné et le rapport de consultation doivent être envoyés au PNUE par le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD. La procédure à suivre pour la validation interne au pays sera particulière pour chaque pays. Après l'envoi, ce dernier fera l'objet d'un examen dans le cadre d'une procédure de contrôle qualité effectuée par le PNUE.

Dans la mesure du possible, la suite à donner doit chercher à se baser sur les opportunités identifiées pour développer la GIRE, assurant ainsi une avancée sur l'indicateur 6.5.1 des ODD entre les périodes de rapports. Cela peut donner lieu à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la GIRE ou similaire, lors des étapes 2 et 3 du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE[5], ou autres schémas correspondant au contexte du pays. La suite a donner doit également avoir pour objet de mettre en avant les opportunités de synergies avec d'autres objectifs de développement national, sous-nationaux ou transfrontières, notamment d'autres ODD, les accords de Paris et les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité.

Méthode de consultation multipartite

Le principal objectif du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE est la gouvernance de l'eau, l'avancement de la GIRE étant non pas une fin en soi, mais un moyen d'améliorer la gestion des ressources en eau qui se traduira par des impacts tangibles sur le développement durable en général, comme le montre l'avancée dans la réalisation des autres cibles de l'ODD 6 et les objectifs nationaux plus larges liés à l'eau. En

[5] Auquel cas, des ressources financières supplémentaires devront être nécessaires et évoquées avec le Programme de soutien.

concordance avec cet objectif, le processus d'évaluation des progrès accomplis depuis le rapport de référence sur l'indicateur 6.5.1 des ODD doit être mené en partenariat avec les gouvernements nationaux, en collaboration avec les parties prenantes concernées dans chaque pays, parmi lesquels la société civile, le monde universitaire, les organisations internationales, la communauté des bailleurs de fond et le secteur privé, entre autres. Il devrait également impliquer des parties prenantes de secteurs extérieurs à la communauté de l'eau, dont les activités dépendent et/ou ont un impact sur les ressources en eau.

En plus du guide de suivi susmentionné, les directives pour l'intégration des parties prenantes en annexe 2 doivent être utilisées d'une façon adaptée au paysage particulier des parties prenantes de chaque pays.

Langues de travail

Les informations complémentaires fournies sur le portail de données de la GIRE sont disponibles en anglais, espagnol, français, russe, chinois, arabe et portugais. À l'aide de ces outils, l'atelier lui-même et les autres activités connexes devraient être menés dans la langue locale du pays en question. Les deux principaux résultats susmentionnés, à savoir le questionnaire renseigne et le(s) rapport(s) d'atelier, doivent idéalement être envoyés par le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD en anglais, français ou espagnol.

Schéma organisationnel

L'organisation de ce processus es supervisé par le spécialiste principal sur la gestion des ressources en eau, programme ODD 6 au sein du GWPO, avec un soutien administratif, communicationnel et thématique apporté par l'assistant de programme ODD 6. Les trois coordinateurs régionaux des ODD (en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie) seront essentiels au succès du processus dans leurs régions respectives[6]. Les PRE et/ou PNE seront aussi activement impliqués dans la définition du processus et dans la supervision de sa mise en œuvre réussie dans leurs régions et pays respectifs. Le processus dans chaque pays doit être assistée par un ou plusieurs facilitateurs formés et officiellement recrutés. Les points focaux nationaux de l'indicateur 6.5.1 des ODD doivent être impliqués dans toutes les phases des consultations et de préparation des produits.

Le soutien apporté

Le Programme de soutien offre un accès libre et gratuit à la méthodologie pour mener un processus inclusif et multipartite afin de préparer le rapport sur l'indicateur 6.5.1 des ODD, et peut fournir un accès à la formation en ligne aux pays qui en font la demande, pour un maximum de 350 participants. De plus, le Programme de soutien offre une aide financière à cette fin, comme décrit dans le présent document, jusqu'à 60 pays. Les PNE ou PRE intéressés à participer à ce processus doivent, une fois en accord avec le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD dans leur pays, formuler une demande à l'aide du formulaire de demande de soutien (voir annexe 6), avec le budget correspondant (annexe 8). Chaque PNE (ou PRE lorsqu'il dirige la mise en œuvre dans le pays) doit tenter de mobiliser des fonds supplémentaires pour augmenter la portée de la consultation et des actions subséquentes, en argent comme en nature. S'il est approuvé, le budget doit être transféré au PRE en question ou au partenaire externe, le cas échéant.

Si des demandes émanent de pays où le GWP n'a pas de présence officielle, elles seront examinées au cas par cas et les dispositions administratives correspondantes seront adaptées aux circonstances.

Informations complémentaires et annexes

Le présent document et les annexes 1 à 5 sont librement accessibles à tous ceux qui sont intéressés par ce processus. Les annexes 6 à 8 sont uniquement destinées aux PRE et PNE, ou à d'autres pays en dehors du réseau du GWP qui demandent une assistance.

[6] Puisqu'il n'y a pas de coordinateur régional pour l'Europe, les ateliers organisés en Europe peuvent nécessiter une procédure légèrement différente.

Objet	Annexe	Description
Guide de consultation multipartite (peut être partagé en externe)	1	**Guide du facilitateur –** ce document détaille la manière dont le processus peut être facilité et peut être l'annexe au contrat signé avec le facilitateur dans le pays.
	2	**Directives pour la participation et l'inclusion –** l'objectif est de garantir la nature multipartite des ateliers, y compris l'inclusion des femmes, des jeunes, des groupes vulnérables, du secteur privé, d'autres institutions gouvernementales, de la société civile, du monde universitaire, de la communauté des bailleurs, etc.
	3	**Ordre du jour propose pour l'atelier –** y compris les ordres du jour pour un atelier unique et une éventuelle approche en deux étapes.
	4	**Plan de communication et de sensibilisation –** ce plan doit être adapté aux circonstances régionales et nationales et mis en œuvre de manière coordonnée.
Modèle de rapport (peut être partagé en externe)	5	**Modèle de rapport de consultation –** celui-ci doit être complété après avoir finalisé le processus pour décrire les différentes parties prenantes qui y ont participé et la façon dont elles y ont contribué. Il peut être complété et partagé avec le PNUE et le GWP en anglais, français ou espagnol, ou peut simplement consister en un résumé en anglais, lorsque la langue dans laquelle le rapport est rédigé n'est pas l'anglais, le français ou l'espagnol.
Formulaires de demande et documents de cadrage (interne uniquement)	6	**Formulaire de demande de soutien –** le Programme de soutien déploie son assistance financière et technique en fonction des demandes des pays, qui doivent être officialisées par le biais du formulaire de demande de soutien, administré par le GWPO à Stockholm.
	7	**Instructions financières pour le soutien –** ce document explique comment le flux financier doit être géré et comprend un plan budgétaire standard.
	8	**Modèle de budget et liste de contrôle –** ce modèle de budget est principalement destiné aux partenariats nationaux et régionaux de l'eau du réseau GWP, qui doivent également inclure les dépenses dans leurs rapports financiers. Si d'autres pays sont soutenus en l'absence de PNE, le rapport financier peut être adapté aux circonstances.

En outre, l'enquête, le guide de suivi, les orientations au format PowerPoint et une vidéo d'orientation pour les points focaux nationaux sont disponibles sur le portail de données de la GIRE, en arabe, chinois, anglais, français, portugais, russe et espagnol : http://iwrmdataportal.unepdhi.org/iwrmmonitoring.html.

Des questions ?

Si vous avez le moindre doute sur le contenu de ce document ou sur le processus, veuillez contacter le Programme de soutien à l'ODD GIRE à l'adresse sdg6iwrmsp@gwp.org.

UNEP-DHI Centre on water and environment

UN environment programme

DHI

Global Water Partnership

Cap-Net

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Guide d'assistance pour l'étape 1 : Annexe 1 : Guide du facilitateur

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Mars 2020

Contexte

Le suivi et le rapportage sur l'indicateur 6.5.1 des ODD sont basés sur un questionnaire d'auto-évaluation envoyé à tous les États membres des Nations unies tous les trois ans. Sur la base des réponses aux questionnaires sur l'indicateur 6.5.1 des ODD, une analyse périodique des avancées montre une image globale de la situation actuelle de la GIRE dans le monde. Le premier cycle de suivi, conclu en 2017, a établi une base de référence mondiale de 49 % pour cet indicateur. Le deuxième cycle de suivi a lieu en 2020, et tous les États membres des Nations unies sont invités à rééditer leur évaluation d'ici le 31 juillet 2020. Le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE est mobilisé pour soutenir jusqu'à 60 pays dans cet effort. Une assistance sera apportée par le GWP, qui travaille en étroite collaboration avec le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD au sein des pays concernés.

Afin de se préparer à faciliter le processus de consultation de l'indicateur 6.5.1 des ODD, le Partenariat national pour l'eau (PNE) doit envisager le recrutement d'un ou de plusieurs facilitateurs au niveau national, connaissant la GIRE et le contexte de développement plus général, et bien connecté à différentes parties prenantes propres à chaque pays. Ils devront avoir une expérience dans la facilitation d'ateliers de consultation multipartites dans le pays et la langue utilisée et disposer d'excellentes capacités de communication écrite et orale dans la langue du pays concerné. Les deux livrables attendus sont le questionnaire d'enquête de l'indicateur 6.5.1 des ODD, annexes comprises, et le rapport de consultation des parties prenantes. Ce document décrit le processus de facilitation.

Les étapes à suivre

Une fois recruté(s) pour la mission par l'organisme du GWP concerné (normalement le PNE ou, dans certains cas, le PRE), le(s) facilitateur(s) devront suivre un certain nombre d'étapes standardisées, qui pourront être ajustées en fonction des conditions du pays concerné. Le(s) facilitateur(s) devra(ont) travailler en étroite collaboration avec l'organisme du GWP local et le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD à tout moment, dans la phase préparatoire a, pendant et pour les étapes subséquentes au ou aux ateliers.

A. Préparation du ou des atelier(s) :

1. Lire attentivement le guide d'assistance du GWP et les informations sur le portail de données de la GIRE, y compris ce qui suit :
    a. Le questionnaire d'enquête relatif à l'indicateur 6.5.1 des ODD ;
    b. Le guide de suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD ;
    c. Une vidéo explicative et un PowerPoint sur le processus ;
    d. Un résumé du rapport de référence (disponible pour 172 pays) sous la forme d'une « fiche technique » de synthèse ;
    e. Le questionnaire de référence (disponible pour 172 pays, uniquement dans la langue indiquée).

Les éléments 1a-d sont accessibles en anglais, arabe, chinois, français, espagnol, russe et portugais.

2. Récolter et examiner les informations pertinentes pour le contexte national, y compris :
    a. Les rapports des précédents ateliers et consultations, lorsqu'ils sont disponibles (le GWPO peut apporter son aide) ;

b. Les informations de référence sur l'indicateur 6.5.2 des ODD[1], dans la mesure où elles concernent les questions transfrontières de l'indicateur 6.5.1, et d'autres objectifs et indicateurs des ODD pertinents pour le débat (le GWPO peut apporter son aide) ;

c. Toute autre information à l'échelle du pays ou à une « autre échelle » qui pourrait contribuer à faire évoluer la note de l'une des 33 questions du questionnaire.

3. Concevoir le processus de consultation, y compris le(s) lieu(x) et date(s) du ou des atelier(s) et/ou les autres moyens de consultation, en prenant en compte les ressources disponibles, la situation particulière du pays et les mécanismes d'implication habituels. Le guide de suivi propose des suggestions permettant de structurer la collecte de données et le processus de discussion dans les pays.

4. Si l'ensemble du processus de consultation ou une partie de celui-ci doit se tenir virtuellement, le facilitateur devrait idéalement avoir de l'expérience dans la facilitation de réunions en ligne, et dans tous les cas, il / elle devrait se familiariser avec les meilleures pratiques dans ce domaine. *Entre autres*, il / elle devrait être au fait des plates-formes, logiciels et stratégies appropriés pour maximiser l'efficacité du processus virtuel. Dans cette perspective, le programme de soutien a mis à disposition une note incluant des considérations relatives à la manière suivant laquelle des processus virtuels pourraient être facilités.

5. Préparer une liste des participants à inviter à prendre part au processus, en prenant en compte des critères de diversité sectoriel et autres formes de diversité, à l'aide des directives sur la participation et l'intégration en annexe 2.

6. Obtenir l'approbation du point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD et du GWP sur le projet de consultation, la liste des participants à inviter à prendre part au processus et les informations à communiquer au préalable. Il est vivement recommandé que les invitations soient envoyées aux participants par l'institution représentée par le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD.

7. S'assurer que l'invitation et la documentation sont envoyées à l'ensemble des participants suffisamment en avance pour faciliter leur participation au processus. Les groupes de parties prenantes ou les individus qui ne peuvent pas assister à l'atelier doivent toutefois être invités à communiquer au facilitateur et au point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD un questionnaire rempli partiellement ou en totalité, de telle sorte que leur contribution puisse être prise en compte et discutée lors de l'atelier. Cela peut se révéler particulièrement utile dans les cas où les parties prenantes n'auraient peut être un avis à communiquer que sur un nombre limité de questions. Le délai entre l'envoi de l'invitation et le déroulement du processus peut varier d'un pays à l'autre, mais, en général, l'invitation doit être envoyée aux participants au minimum deux semaines avant tout événement. Le partage préalable des informations pertinentes doit rendre plus efficace le processus, afin de garantir que la majorite des participants connaissent parfaitement la structure et de la signification du questionnaire.

8. Parmi d'autres moyens de consultation, il peut être nécessaire d'organiser une session de partage préalable, virtuelle ou en personne, avec l'ensemble des participants ou une partie d'entre eux uniquement, afin de s'assurer qu'ils ont une bonne compréhension du questionnaire d'enquête, de sa signification et de la méthodologie à suivre. Dans ce cas, le

[1] Voir http://www.unece.org/water/transboundary_water_cooperation_reporting.html dans la « partie III. C. – Rapports par pays ».

médiateur doit procéder à l'organisation nécessaire de cet atelier, en coordination avec le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD.

B. Pendant le/les atelier(s) :

9. Faciliter l'atelier et la réalisation de ses objectifs, sous la responsabilité du point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD ou du fonctionnaire le plus haut placé participant à la consultation, et en coordination avec le représentant local du GWP.

10. Contrôler le temps afin de s'assurer que tous les aspects du questionnaire peuvent être examinés suffisamment en détail et que l'ensemble des points de vue des participants sont entendus et pris en compte.

11. S'assurer que tous les commentaires faits pendant le ou les atelier(s) sont notés, afin de garantir que le rapport sur l'atelier pourra être rédigé postérieurement. Alors que la tâche de prise de note n'est peut-être pas sous la responsabilité directe du médiateur, il ou elle doit s'assurer que cette tâche est confiée à une personne compétente, notamment si plusieurs conversations parallèles ont lieu pendant le ou les atelier(s). Un enregistrement de la conversation peut s'avérer nécessaire dans le but de résumer les conversations.

12. S'assurer que les notes et les deux champs explicatifs sont remplis pour chaque question.

13. Encourager les participants à réfléchir sur le taux de progression des différents éléments de la mise en œuvre de la GIRE, et la probabilité d'atteindre l'objectif mondial 6.5 d'ici à 2030 (note globale de 91 ou plus [Mise en œuvre très élevée]), ou s'il est nécessaire de définir des objectifs nationaux (intermédiaires). Ces objectifs ne doivent pas nécessairement être définis pendant l'atelier, mais ils peuvent être discutés lors de la 2e étape du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE.

14. En cas de désaccord important entre les participants sur une question, il peut être nécessaire d'intervenir afin de faciliter la résolution d'éventuels problèmes dans une conversation distincte. Cela évitera que l'atelier, qui doit aborder de nombreuses questions, ne soit bloqué par un problème particulier.

C. Dans le cadre des suites à donner au ou aux atelier(s) :

15. Rencontrer le PNE et le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD afin de finaliser la note et le contenu de l'enquête, y compris les annexes du questionnaire. Cela peut généralement être effectué immédiatement ou au plus tard quelques jours après le dernier atelier. En cas d'écart significatif dans la représentation des parties prenantes lors du ou des atelier(s) (par ex., spécialistes du secteur privé, spécialistes des questions de genre, etc.), ces parties prenantes peuvent être invitées à examiner la note et les réponses explicatives de certaines questions en particulier, avant qu'elles ne soient finalisées. Le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD aura le dernier mot sur le contenu et les notes du questionnaire.

16. Parallèlement à ce qui précède, élaborer et finaliser le rapport de consultation des parties prenantes, avec contribution, révision et validation du point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD.

17. Assurer le suivi, avec le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD et l'organisme du GWP local, jusqu'à ce que le questionnaire d'enquête complété et le rapport sur la consultation des parties prenantes soient transmis au PNUE et au GWPO. Les documents doivent être transmis par le point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD au service d'assistance de

l'indicateur 6.5.1 des ODD iwrmsdg651@un.org, et au GWPO à sdg6iwrmsp@gwp.org (dans un seul e-mail), en ajoutant le facilitateur en copie.

Formation en ligne destinée aux facilitateurs

À partir du 15 mars, une « formation destinée aux facilitateurs » sera accessible en ligne ; elle devra être suivie et validée pour pouvoir être agréée en tant que facilitateur du processus dans le pays concerné. Quatre à six heures seront nécessaires pour achever cette formation en ligne, qui évaluera les compétences et connaissances fondamentales du facilitateur, nécessaires pour lui permettre de mener à bien sa mission.

Des informations complémentaires sur la formation en ligne seront communiquées dès que possible.

Des questions ?

En cas de doute méthodologique ou conceptuel au sujet du contenu du questionnaire, le facilitateur ou la facilitatrice est invité(e) à envoyer un e-mail au service d'assistance de l'indicateur 6.5.1 des ODD à iwrmsdg651@un.org. En cas de question sur la méthodologie utilisée pour la consultation multipartite, il ou elle est invité(e) à envoyer un e-mail à sdg6iwrmsp@gwp.org.

UNEP-DHI Centre on water and environment

UN environment programme

DHI

Global Water Partnership

Cap-Net

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Guide d'assistance pour l'étape 1 : Annexe 2 : Directives pour la participation et l'inclusion

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Mars 2020

Pourquoi impliquer de multiples parties prenantes dans la GIRE

La participation des parties prenantes est inscrite au cœur des définitions de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Pour « promouvoir la gestion et la mise en valeur coordonnée des ressources en eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser, de manière équitable, le bien-être économique et social qui en découle sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux et de l'environnement », il est impératif que les parties prenantes dont les décisions affectent ces ressources s'engagent ensemble dans un dialogue ouvert et constructif en vue de prendre des décisions saines et équilibrées visant à répondre aux défis spécifiques liés aux ressources en eau.

Participants aux consultations multipartites sur l'indicateur 6.5.1 des ODD

En ce qui concerne le suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD sur le degré de mise en œuvre de la GIRE, il est recommandé que les parties prenantes concernées au niveau national soient invitées à prendre part au processus de consultation, y compris (mais sans y être limité) aux ateliers-rencontres multipartites. Cela permet de favoriser une meilleure appropriation des processus de prise de décisions et de gestion de l'eau, en contribuant à faire du questionnaire d'enquête renseigné un outil de diagnostic plus fiable et plus utile pour les discussions et la planification à venir.

Dans le but de garantir un ensemble de réponses large, équilibré et consensuel dans le questionnaire d'enquête renseigné, il est conseillé que les parties prenantes suivantes, issues de différents secteurs et niveaux, soient considérées comme participants potentiels dans ce processus. Cette consultation peut avoir lieu dans le cadre d'un atelier ou plus, de diverses façons adaptées à la culture du pays, comme par le biais de questionnaires en ligne, entretiens individuels ou collectifs, groupes de travail, consultations avant et/ou après atelier, forums de discussions ou autres. L'organisation d'ateliers en ligne peut être utile pour permettre à davantage de parties prenantes de participer au processus. Cependant, le(s) facilitateur(s) doi(ven)t être conscient(s) que certains groupes de parties prenantes peuvent rencontrer des difficultés à prendre part à des réunions en ligne, pour diverses raisons. De ce fait, il est important de reconnaître ces difficultés afin d'assurer une large participation au processus. Les participants peuvent être issus des groupes suivants :

- **Autorités du gouvernement central :** représentants des principaux ministères chargés des ressources en eau et représentants d'autres ministères ou commissions impliqués dans ou ayant un impact sur les ressources en eau (p. ex., agriculture/élevage, exploitation forestière, énergie, environnement, tourisme, finance, changement climatique, gestion des risques, santé, etc.).

- **Niveau des bassins, des aquifères, des zones protégées et des villes :** autorités locales, représentants des zones protégées et organisations chargées de la gestion ou de la supervision des ressources en eau au niveau des bassins fluviaux, des bassins lacustres ou des aquifères, afin de garantir la cohérence des questions relatives aux « autres niveaux » sur le questionnaire. Sont également inclus les représentants des projets pertinents liés à la GIRE.

- **Communauté scientifique et technologique :** instituts universitaires, universités, instituts de recherche, groupes de réflexion et autres organismes susceptibles de disposer d'informations, d'études, de données et d'analyses pertinentes sur les différents aspects des ressources en eau.

- **Société civile :** organisations non gouvernementales, groupes communautaires, associations d'usagers de l'eau, organisations de protection de l'environnement et/ou organisations d'agriculteurs, avec un focus sur la gestion des ressources en eau.

- **Représentants pays des Nations unies et entités des Nations unies présents dans le pays :** les entités des Nations unies les plus pertinentes pour le développement durable, l'environnement, les questions sociales et le développement économique : https://unsdg.un.org/un-in-action/country-level.

- **Les personnes chargées des questions transfrontières relatives à l'eau :** le point focal national de l'indicateur 6.5.2 des ODD, « Proportion de bassins hydriques transfrontières où est en place un dispositif opérationnel de coopération en matière d'eau », afin de garantir la cohérence sur les questions transfrontières du questionnaire d'enquête.

- **Partenaires du GWP dans votre pays :** les partenaires du GWP représentent en ensemble de parties prenantes concernées par la GIRE et issues de différents secteurs : https://www.gwp.org/en/partner/existing-partners/Partner-Search/

- **Partenaires de Cap-Net dans votre pays :** réseaux et organisations de renforcement des capacités axés sur la gestion de l'eau : http://www.cap-net.org/networks-partnerships/

- **Communauté financière/bailleurs de fond :** fondations, organismes de coopération bilatérale et multilatérale, banques de développement régionales ou mondiales, et autres établissements financiers avec qui les opportunités identifiées lors de ce processus de renforcement de la mise en œuvre de la GIRE peuvent être alignées.

- **Commerce et industrie :** entreprises ayant une empreinte environnementale, sociale et économique significative, qui fournissent des solutions innovantes dans le domaine de l'eau et/ou qui ont un intérêt marqué pour les questions relatives à l'eau, qu'elles appartiennent au secteur des boissons, de l'agroalimentaire, de l'industrie minière, de l'énergie, du papier, des produits de consommation, du tourisme ou à d'autres secteurs connexes. Il est particulièrement important d'obtenir leur réponse à la question 2.1d sur la participation du secteur privé.

- **Points focaux nationaux pour d'autres objectifs et indicateurs des ODD liés à l'eau :** les représentants du gouvernement nommés comme points focaux pour chacun des objectifs et indicateurs des ODD liés à l'eau, y compris, mais sans y être limité, l'ODD 6. Les coordonnées des points focaux de l'ODD 6 sont en principe accessibles via les canaux gouvernementaux officiels, peuvent être obtenues sur le site web de l'initiative d'ONU-Eau pour le suivi international de l'ODD 6, ou peuvent être fournies par le GWPO.

- **Groupes de plaidoyer sur le genre :** Le troisième principe de Dublin souligne que « Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. ». La discrimination liée au sexe peut limiter les chances des femmes et des hommes d'accéder à des ressources en eau vitales, en restreignant leur indépendance. Limiter leur participation en raison de leur sexe peut avoir des répercussions injustes et répétées sur la vie des femmes comme des hommes, réduisant leur accès à des ressources productives. Identifier et impliquer des organisations engagées sur les questions de genre peut signifier que les opportunités et bénéfices des interventions relatives à l'eau sont accessibles aux hommes comme aux femmes, sur un pied d'égalité.

- **Groupes vulnérables, peuples autochtones compris :** Institutions et groupes organisés représentant les droits, intérêts et points de vue des groupes vulnérables, tels que définis dans le questionnaire sur l'indicateur 6.5.1. Il est particulièrement important d'entendre la voix des peuples autochtones, étant donné qu'on estime que les terres et les eaux qu'ils occupent

traditionnellement abritent la majorité de la biodiversité qui subsiste dans le monde. Obtenir leur avis sur la question 2.2c relative aux groupes vulnérables doit être un préalable. Dans ces cas précis, il est important de noter que le(s) atelier(s) peuvent avoir besoin de s'adapter à d'autres langues que la langue nationale prédominante.

- **Jeunes :** Impliquer à la fois les jeunes[1] et les jeunes professionnels[2] peut permettre d'augmenter la qualité et la pertinence des initiatives, des politiques et des programmes liés à l'eau, car ces derniers peuvent fournir des informations, des idées et des solutions innovantes. Les organisations de jeunesse qui sont déjà engagées dans le domaine de l'eau et du développement durable peuvent constituer un bon point de départ pour identifier les meilleurs participants. Les jeunes ne forment pas un groupe homogène et peuvent être issus de plusieurs milieux : chercheurs, société civile et tribus autochtones, entrepreneurs et jeunes professionnels de l'eau.

Certaines de ces parties prenantes peuvent apporter une contribution pertinente à l'ensemble des questions, tandis que d'autres auront un point de vue à partager sur certaines questions uniquement. Dans les cas où il est impossible pour les groupes des parties prenantes de participer à ou aux atelier(s), ils peuvent être invités à soumettre des propositions de réponse au questionnaires au facilitateur et au point focal de l'indicateur 6.5.1 avant le ou les atelier(s), de telle sorte que leur contribution puisse être prise en compte. Il peut être pertinent pour eux de répondre à toutes les questions ou uniquement à celles avec lesquelles ils sont le plus à l'aise.

[1] Le GWP définit les jeunes comme étant des personnes âgées de 15 à 35 ans.

[2] « Jeunes professionnels » fait référence aux récents diplômés âgés de moins de 35 ans qui ont une expérience professionnelle, selon la GWP Youth Strategy (stratégie d'implication des jeunes du GWP).

UNEP-DHI Centre on water and environment

UN environment programme

DHI

Global Water Partnership

Cap-Net

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Guide d'assistance pour l'étape 1 : Annexe 3 : Ordre du jour proposé pour l'atelier

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Mars 2020

Ordre du jour préliminaire – Atelier multipartite pour l'examen du statut de l'indicateur 6.5.1 des ODD

Chaque Partenariat national pour l'eau ou représentation nationale des partenaires du GWP et point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD devraient déterminer la méthodologie et l'approche qui fonctionnera le mieux dans les circonstances particulières de son pays. En se basant sur l'expérience 2017-2018 au niveau national, on notera au moins trois approches qui ont été mises en œuvre pour les ateliers multipartites :

1. Approche en série : des versions préliminaires consécutives ont été élaborées avec les différents groupes de parties prenantes ;

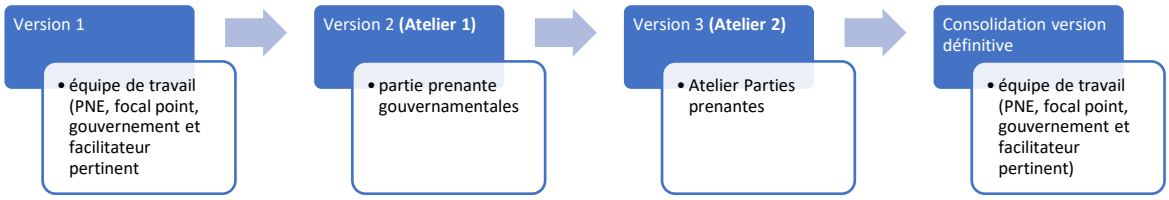

2. Approche parallèle : les différents groupes de parties prenantes répondent au questionnaire d'enquête vierge, les réponses sont analysées par le point focal, puis un consensus est établi s'agissant des notes ;

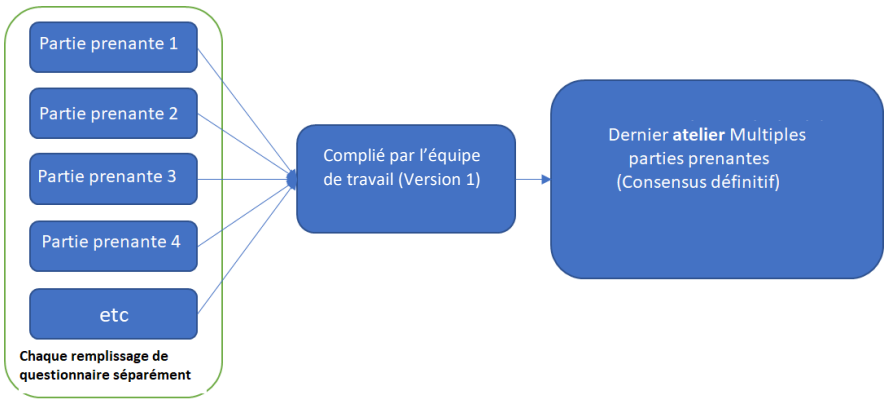

3. Approche mixte : une combinaison entre l'approche en série et l'approche parallèle. Cela peut impliquer des consultations virtuelles et physiques avec un atelier final physique qui regroupe les résultats des contributions reçues en une version unique, consolidée, du questionnaire d'enquête.

En fonction de la conception du processus qui est définie pour chaque pays, le ou les ordre(s) du jour du ou des atelier(s) devrait/devraient être élaboré(s) en conséquence. Ci-dessous figure un modèle d'ordre du jour suggéré qui peut constituer le point de départ pour les organisateurs du processus.

Ordre du jour proposé pour l'atelier

8h30 - 8h45 Arrivée et enregistrement

8h45 - 9h30 Accueil et présentation

- Accueil et présentation de la rencontre
- Ouverture officielle de la rencontre
- Brève présentation des parties prenantes participant

9h30 - 9h45 Indicateur 6.5.1 des ODD - Contexte et aperçu général

- Contexte de l'indicateur 6.5.1 des ODD1 et du questionnaire, base de référence 2017 et aperçu général du questionnaire

9h45 - 13h00 Discussions organisées

Questions des sections 1 et 2 : « Environnement favorable » et « Institutions et participation »

- Présentation et appui à la compréhension des rubriques et questions (30 minutes)
- Discussions en tables rondes (1h)
- Pause : 15 minutes
- Rapports et discussion, notamment pour convenir des notes pour les questions des sections 1 et 2 du questionnaire et pour identifier 3 à 5 points clés de la discussion pour les volets narratifs de chaque question, afin de justifier la notation ou mettre en lumière les divergences (1h30)

13h00 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 17h00 Discussions organisées (suite)

Questions des sections 3 et 4 : « Instruments de gestion » et « Financement »

- Présentation et appui à la compréhension des rubriques et questions (30 minutes)
- Discussions en tables rondes (1h)
- Pause : 15 minutes
- Rapports et discussion, notamment pour convenir des notes pour les questions des sections 3 et 4 du questionnaire et pour identifier 3 à 5 points clés de la discussion pour les volets narratifs de chaque question, afin de justifier la notation ou mettre en lumière les divergences (1h30)

17h00 - 18h00 Conclusion et clôture de la rencontre

- Suite donnée à tous les points laissés en suspens dans les discussions précédentes, le cas échéant

- Convenir des étapes suivantes pour les suites à donner, le suivi et l'accélération des progrès s'agissant de l'indicateur 6.5.1 des ODD
- Conclusion et clôture de l'atelier

[Après l'atelier, le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD peut se réunir séparément avec le facilitateur ou représentant du GWP ou du PNE pour finaliser les scores de questions et les réponses narratives et veiller à ce que les moyennes des sections et scores d'indicateurs finaux soient correctement calculés.]

Proposition d'ordre du jour de l'atelier pour les consultations en ligne

JOUR UN

08: 45-09: 00 Vérification de la connexion

09: 00-09: 15 Bienvenue et Introduction

- Bienvenue et introduction à la réunion
- Présentation du processus d'échange en ligne et des règles internes
- Ouverture officielle de la réunion

09: 15-09: 30 Présentation des participants

- Brève présentation de tous les participants et de leurs affiliations

09: 30-10: 00 ODD 6.5.1 - Contexte et aperçu

- Contexte de l'indicateur 6.5.1 des ODD et du questionnaire, base de référence 2017 et aperçu général du questionnaire

10: 00-12: 45 Discussions facilitées

<u>Questions de la section 1 : « Environnement favorable »</u>

- Introduction sur la section « environnement favorable » et appui à la compréhension de la section et des questions (10 min)
- Discussion sur la section « environnement favorable » - notamment pour convenir des notes pour les questions de la section 1 de l'enquête et pour identifier 3 à 5 points clés de la discussion pour les volets narratifs de chaque question, afin de justifier la notation ou mettre en lumière les divergences. (1h20min)
- (Pause - 15 min)

<u>Questions de la section 2 : « Institutions et participation »</u>

- Introduction sur la section « institutions et participation » et appui à la compréhension de la section et des questions (10 min)
- Discussion sur la section « institutions et participation » - notamment pour convenir des notes pour les questions de la section 2 de l'enquête et pour identifier 3 à 5 points clés de la discussion pour les volets narratifs de chaque question, afin de justifier la notation ou mettre en lumière les divergences (1h20min)

12 : 45-13 : 00 Fin du premier jour

JOUR DEUX

09: 00-09: 15 Récapitulatif du premier jour

- Accueil et présentation de tout nouveau participant
- Rappel du processus et des règles internes
- Résumé des résultats de la première journée

09: 15-12: 00 Discussions facilitées

Questions de la section 3 : « Instruments de gestion »

- Introduction sur la section « instruments de gestion » et appui à la compréhension de la section et des questions (10 min)
- Discussion sur la section « instruments de gestion » notamment pour convenir des notes pour les questions de la section 3 de l'enquête et pour identifier 3 à 5 points clés de la discussion pour les volets narratifs de chaque question, afin de justifier la notation ou mettre en lumière les divergences (1h20min)
- (Pause - 15 min)

Questions de la section 4 : « Financement »

- Introduction sur la section « financement » et appui à la compréhension de la section et des questions (10 min)
- Discussion sur la section « financement » - notamment pour convenir des notes pour les questions de la section 4 de l'enquête et pour identifier 3 à 5 points clés de la discussion pour les volets narratifs de chaque question, afin de justifier la notation ou mettre en lumière les divergences (1h20min)

12: 00-13: 00 Conclusion et clôture de la réunion

- Suite donnée à tous les points laissés en suspens dans les discussions précédentes, le cas échéant
- Convenir des étapes suivantes pour les suites à donner, le suivi et l'accélération des progrès s'agissant de l'indicateur 6.5.1 des ODD
- Conclusion et clôture de l'atelier

[Après l'atelier, le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD peut se réunir séparément avec le facilitateur ou représentant du GWP ou du PNE pour finaliser les scores de questions et les réponses narratives et veiller à ce que les moyennes des sections et scores d'indicateurs finaux soient correctement calculés.]

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Guide d'assistance pour l'étape 1 :

Annexe 4 : Plan de communication et de sensibilisation

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Mars 2020

Contexte et champ d'application

Le suivi et le rapportage sur l'indicateur 6.5.1 des ODD sont basés sur un questionnaire d'auto-évaluation envoyé à tous les États membres des Nations unies tous les trois ans. Sur la base des réponses aux questionnaires sur l'indicateur 6.5.1 des ODD, une analyse périodique des avancées montre une image globale de la situation actuelle de la GIRE. Le premier cycle de suivi, conclu en 2017, a établi une base de référence mondiale de 49 % pour cet indicateur.

Le deuxième cycle de suivi a lieu en 2020, et tous les États membres des Nations unies sont invités à rééditer leur évaluation d'ici le 31 juillet 2020. Le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE est mobilise pour soutenir jusqu'à 60 pays dans cet effort. Une assistance sera apportée par le GWP, qui travaille en étroite collaboration avec le point focal national de l'indicateur 6.5.1 des ODD au sein des pays concernés. La méthodologie relative aux consultations multipartites sur l'indicateur 6.5.1 des ODD est disponible pour tous les pays et toutes les parties intéressées par ce processus, et un financement de démarrage sera proposé à un certain nombre de pays, sur demande.

Afin de garantir une stratégie de promotion, de communication et de sensibilisation cohérente dans chaque pays, pleinement alignée sur une stratégie d'engagement régional et une campagne mondiale, et tout en reconnaissant que chaque pays appliquera des variations dans la mise en œuvre de la stratégie, cette note vise à présenter quelques éléments de communication de base qui devraient être communs à tous les pays dans lesquels la démarche est en œuvre. Elle est pensée comme une amorce de conversation et un guide au sein des multiples niveaux du réseau de communication du GWP. Cette stratégie est ambitieuse, et chaque pays ainsi que chaque région devra mettre en œuvre les éléments qui lui semblent réalistes dans la limite des ressources humaines, matérielles et financières disponibles. De plus, la stratégie de communication peut être mise en œuvre en personne ou/et en ligne. En raison de l'impact de COVID-19 sur la mobilité et les rassemblements en personne, il pourrait être bénéfique de proactivement favoriser la communication en ligne et la diffusion d'informations aux niveaux mondial, régional et national.

Calendrier

Le soutien étendu à 60 pays devrait être apporté entre mars et juillet 2020. La stratégie de communication devrait couvrir la période de mars à septembre au minimum, et éventuellement se poursuivre plus longtemps en fonction de la fin des activités prévues aux niveaux national, régional et mondial. Le « coup d'envoi » officiel de la campagne pourrait avoir lieu début avril, lorsque cette dernière sera rendue publique.

Objectif/buts - Pourquoi cette campagne ?

Cette campagne a trois objectifs principaux et interdépendants. Le premier objectif consiste à **accroitre la sensibilisation et la compréhension** au sein des principaux publics cibles, au regard de deux messages proposés :

A. Le développement durable ne sera pas possible sans une gestion intégrée des ressources en eau et des terres
B. Adapter nos finances, nos outils de gestion, nos institutions et mettre en place un environnement favorable à l'eau représente la meilleure façon de nous adapter aux effets du changement climatique.

Le deuxième objectif de la campagne, de manière complémentaire, consiste à **engager les principaux leaders d'opinion** à soutenir le programme de soutien à l'ODD 6 GIRE, aux différents niveaux pertinents (mondial, régional et national).

La promotion de ces messages auprès de ces leaders d'opinion, menée pendant un certain temps, devrait conduire à une prise de conscience populaire du sujet et du Programme de soutien en tant que moyen d'aider les pays à faire face aux défis du développement de manière intégrée. Elle devrait servir les objectifs de communication stratégique des partenaires actuels et futurs du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE.

Le troisième objectif consiste à canaliser la sensibilisation et l'engagement accru des leaders d'opinion vers une mise en œuvre **accélérée des solutions**, grâce à un partage d'expérience et une augmentation des échanges entre les pays, en mobilisant un soutien renforcé des éventuels partenaires de mise en œuvre aux trois niveaux.

Publics cibles

Les publics cibles devraient idéalement être identifiés aux trois niveaux : mondial, pour chaque région et pour chaque pays. Le GWPO dirige la réflexion menée sur les publics cibles au niveau mondial, et les partenaires au niveau régional (PRE) et national (PNE) sont en charge de l'identification de leurs publics respectifs. En termes généraux, ces publics peuvent inclure des leaders d'opinion et influenceurs, des décideurs clés d'organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, des médias et des partenaires et bailleurs de fond actuels ou potentiels. Les jeunes doivent être des agents clés de sensibilisation du public, ce qui signifie que les messages et les visuels doivent être adaptés pour les rendre attrayants à cette catégorie de la population.

Pour chaque public cible individuel, il est suggéré qu'une matrice simple soit remplie par les PRE et les PNE, afin de soutenir et de guider leur communication ciblée. La matrice présentée ci-dessous précise le moyen de contact et l'axe de communication pour ces publics cibles, ainsi que l'objectif auquel la communication se rapporte (voir les 3 « objectifs » ci-avant).

Exemple de matrice à compléter			
Objectifs	**Public cible**	**Meilleur moyen de l'atteindre**	**Avec quoi (contenu/format)**
2	Décideurs du pays x	Email	Texte court sur x, y, z
1	Médias spécialisés	Twitter (en identifiant des journalistes)	Déclaration factuelle + appel à l'action

Produits de soutien à la communication

Les produits de soutien à la communication suivants seront préparés et partagés par le GWPO afin d'obtenir un retour du réseau de communication du GWP, et d'être adaptés aux particularités et

circonstances régionales et nationales[1]. Ces produits devraient être disponibles progressivement, d'ici la fin mars 2020 :

- Un blog ou un article d'opinion de haut niveau marquant le lancement de la campagne, qui sera publié dans certains médias, avec la possibilité d'être reproduit aux niveaux régional et national ;
- Un ensemble plus spécifique de points de discussion et de messages clés au niveau mondial, accompagné des faits et de chiffres pertinents ;
- Une solution type et un modèle pour les communiqués de presse ;
- Un hashtag et des modèles communs pour l'utilisation des réseaux sociaux (GWP mondial, régional et national le cas échéant), en s'appuyant sur l'expérience de l'utilisation précédente du hashtag #ActOnODD6 ainsi que le hashtag officiel des Nations Unies #2020DataDrive ;
- Un modèle PowerPoint standard ;
- Une page d'explication de la campagne, destinée à un public hors ligne ;
- D'autres produits en fonction des besoins, encore à définir, qui peuvent inclure des vidéos, des animations et des signatures communes de courrier électronique, entre autres.

En outre, le site web du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE (https://www.gwp.org/en/sdg6support/) sera mis à jour pour servir de point de référence commun afin de promouvoir le processus dans le monde entier. En mettant en lien ce site avec les sites web régionaux du GWP et les sites web des pays où ils existent, ainsi que d'autres sites partenaires avec lesquels des échanges de liens peuvent être possibles, l'intention est d'augmenter le trafic vers le site du programme de soutien. L'utilisation du flux Twitter en direct sur la page d'accueil du site permettra d'actualiser les contenus de manière dynamique, avec également une carte interactive montrant les différentes activités qui se déroulent dans le monde.

Enfin, certains médias ciblés devraient être utilisés pour promouvoir les activités du programme, et des porte-parole devraient être identifiés pour s'exprimer dans la presse et les blogs ciblés, des éditoriaux et autres médias écrits, aux trois niveaux. Ces vecteurs de communication spécifiques peuvent différer selon chacun des publics cibles mentionnés ci-dessus et le niveau de diffusion (mondial, régional, national).

Mesure du succès/définition d'objectifs pour la campagne de communication

Compte tenu des objectifs énoncés ci-dessus, le succès de la campagne sera mesuré au regard des éléments suivants :

1. Nombre de visites sur le site web du programme de soutien
2. Impressions, engagements et croissance du nombre d'abonnés dans les différents médias et réseaux sociaux

---

Ils seront rédigés en anglais, et chaque PRE et/ou PNE est libre de les traduire dans toute(s) langue(s) supplémentaire(s) dont il pourrait avoir besoin.

3. Nombre d'organisations avec lesquelles un échange de liens entre les sites web a été établi
4. Nombre d'influenceurs convaincus de soutenir/écrire sur la campagne
5. Nombre de mentions dans les médias aux trois niveaux

D'autres mesures pourront être élaborées selon les besoins. Chaque mesure mentionnée ci-dessus doit être accompagnée d'un outil de contrôle destiné au suivi de son succès. La collecte de données pour chaque mesure doit être saisie sur un tableau de bord standard partagé avec l'ensemble des PRE et PNE.

Le but est que la campagne devienne virale grâce à une reproduction des messages par nos partenaires et le réseau de communication du GWP. Des tactiques spécifiques seront conçues à cet effet.

Viralité de la campagne : Soutenez votre campagne sur les réseaux sociaux en tirant parti des micro-influenceurs

Parfois, compter sur le soutien d'influenceurs ayant un grand nombre d'abonnés peut ne pas donner les résultats escomptés. De récentes études indiquent que les facteurs d'influence les plus efficaces proviennent de ceux qui sont définis comme des **micro-influenceurs**. Il s'agit de comptes suivis 1 000 à 100 000 personnes sur les médias sociaux, et qui sont largement considérés comme des experts dans leur domaine ou leur niche. La raison d'une telle efficacité tient dans l'interaction accrue avec leur public, capable de générer un engagement plus important. C'est pourquoi ils sont largement utilisés non seulement par le secteur privé pour des campagnes de marketing ciblées, mais aussi par de grandes organisations internationales qui veulent faire connaître leurs programmes ou projets.

Pour favoriser l'engagement des médias sociaux aux niveaux régional et national, les responsables de la communication des PRE et les points focaux de communication des pays peuvent identifier de tels micro-influenceurs afin de tirer parti de leur travail. Ces derniers doivent avoir une bonne réputation en termes d'environnement, et peuvent déjà être engagés sur des questions liées à l'eau, aux ODD, au changement climatique, au développement international, etc. (par exemple, @thewaterbrothers, https://www.instagram.com/thewaterbrothers/?hl=en).

Ils doivent être contactés au niveau national ou régional par le biais d'un message standardisé envoyé dans toutes les régions, et invités à partager une image spécifique, un hashtag ou un autre contenu médiatique sur leurs plates-formes sociales en relation avec les opérations du programme de soutien afin de susciter, engagement et d'accroitre la visibilité du programme de soutien.

Organisation et budget

L'organisation de chaque atelier national peut être facilitée en appliquant la méthodologie décrite dans le programme de soutien. En outre, un soutien financier pour 60 pays au maximum peut être fourni par le GWPO sur demande officielle du pays. L'utilisation de ce budget est définie au niveau du PNE et/ou du PRE, et, si le budget le permet, peut inclure des activités de communication spécifiques. Le GWPO développera les produits de communication standard mentionnés ci-dessus et fournira les ressources humaines nécessaires pour soutenir la campagne, via ses équipes en charge des ODD et ses équipes de communication. Les chargés de communication du PRE et les points de convergence de communication des pays devraient envisager de soutenir activement le processus dans le cadre de leurs activités courantes.

Il peut être possible, dans le cadre des efforts déployés dans les pays, de faire appel à un soutien supplémentaire en matière de communication auprès des points focaux de l'indicateur 6.5.1 des ODD. De fait, la stratégie de communication dans le pays doit toujours être alignée sur les points focaux et leurs équipes de communication.

Plan de travail

Une fois que ce plan de communication et de sensibilisation aura été discuté avec les responsables régionaux de la communication, il sera nécessaire d'entamer la création d'un plan de travail détaillé présentant actions, calendriers, liste des responsabilités, etc. en utilisant les listes de contrôle suivantes comme point de départ.

Liste de contrôle - niveau mondial			
Contrôle	**Tâche**	**Quand**	**Qui**
	Fournir des produits de communication standard aux régions/pays et les approuver avec le réseau de communication	Mi-mars	Communication GWPO et équipe ODD
	Créer et mettre à jour une carte Google interactive sur le microsite ODD6, afin que chaque atelier national dispose des informations de base (pourquoi, qui, où, quand, comment)	Avant chaque atelier	Communication GWPO et équipe ODD
	Réunir les images des équipes de communication les agents de communication du PRE pour un reportage mondial dans NewsFlow	Base mensuelle	Communication GWPO
	Faire connaître et promouvoir les images et les messages des régions/pays	Avant, pendant et après chaque atelier	Communication GWPO
	Organiser une réunion pour évaluer la stratégie de communication	Une fois la campagne achevée	Communication GWPO et équipe ODD

Liste de contrôle - niveau régional			
Contrôle	**Tâche**	**Quand**	**Qui**
	Identifier un point focal/ une personne en charge de la communication dans chaque pays. Il peut s'agir d'un membre du PNE, d'une personne engagée, d'une partie de l'organisation du point focal en charge de l'indicateur 6.5.1 des ODD ou d'un partenaire du GWP, par exemple	Avant chaque atelier	Chargé de communication du PRE
	Informer ce point focal sur ce qui est nécessaire (voir ci-dessous « liste de contrôle - pays »)	Avant chaque atelier	Chargé de communication du PRE
	Obtenir des images/retours des différents pays et les diffuser sur le site web régional et les médias sociaux	Avant, pendant et après chaque atelier	Chargé de communication du PRE
	Assurer l'alignement avec l'équipe de communication du point focal en charge de l'indicateur 6.5.1 des ODD	Avant, pendant et après chaque atelier	Chargé de communication du PRE

Liste de contrôle - niveau national			
Contrôle	**Tâche**	**Quand**	**Qui**
	Équipement • Téléphone portable afin de prendre des photos/clips vidéo et communiquer avec les médias/partenaires/le GWPO[2] • Matériel de prise de notes pour le personnel (par exemple ordinateur portable, stylos et papier, tablette, etc.) • Matériel de prise de notes pour les participants à l'atelier (par exemple stylos et papier) • Connexion Internet permettant de publier sur les réseaux sociaux pendant l'atelier	Avant/pendant/après l'atelier	Point focal en charge de la communication du pays
	Distribuer un communiqué de presse aux médias/plates-formes en ligne, autres (en utilisant le modèle de communiqué de presse fourni, mais en l'adaptant au contexte spécifique du pays et sans le premier paragraphe)	Avant (si contenant des nouvelles importantes, également pendant et après l'atelier)	Point focal en charge de la communication du pays
	Publier citations, points et réalisations clés sur les réseaux sociaux tout au long de l'atelier	Pendant l'atelier	Point focal en charge de la communication du pays
	Dresser un bilan des communications régionales/mondiales au service en charge de la communication du GWP (peut prendre différents formats : article de presse, billet de blog, article d'Instagram, etc.)	Avant/pendant/après	Point focal en charge de la communication du pays
	Organiser une réunion pour évaluer la stratégie de communication au sein du pays	Apres l'atelier	Point focal en charge de la communication du pays et équipe pays

[2] Les listes d'enregistrement peuvent inclure la référence suivante, afin de disposer d'un consentement photographique : *« Veuillez noter que des photographies et des séquences vidéo seront prises tout au long de l'événement. Elles seront utilisées par le GWP, le PNUE-DHI et Cap-Net PNUD à des fins de marketing et la*

publicité dans des publications, sur nos sites web et dans les médias sociaux ou dans toute publication tierce. Veuillez contacter l'organisateur de l'événement si vous avez des questions ou si vous ne souhaitez pas autoriser cette activité »

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Guide d'assistance pour l'étape 1 : Annexe 5 : Modèle de rapport de consultation

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Pays

Date 2020

Ajouter les logos pertinents ici

Élaboré par :
Point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD : Nom, Organisation
Organisateur de la consultation : Nom, affiliation

Veuillez utiliser la version Word du modèle de rapport ci-dessous pour résumer le processus de consultation des parties prenantes dans le cadre du recueil de données sur l'indicateur 6.5.1 des ODD. Il devrait principalement décrire le ou les atelier(s), renseigner la liste des participants aux rencontres, mettre en lumière tout problème n'ayant pas fait l'objet d'un accord ou s'agissant duquel des opinions fortement divergentes ont été constatées, en mentionnant tous les autres points pertinents ayant été soulevés et en incluant les suggestions pour les prochaines étapes et les actions de suites à donner qui ont été évoquées durant le ou les atelier(s) dans la perspective de l'indicateur 6.5.1 des ODD et du suivi continu de cet indicateur dans le pays. De plus, il devrait consigner toutes les contributions reçues des parties prenantes qui n'étaient pas impliquées dans le ou les atelier(s). Vous pouvez ajouter des sections ou informations si vous les trouvez particulièrement utiles dans le contexte national.

Ce rapport devrait faire référence au questionnaire d'enquête 6.5.1 dûment renseigne (et ces deux documents devraient si possible être soumis ensemble). Veuillez veiller à ce que les annexes B à E du questionnaire d'enquête soient remplies. Elles peuvent être soumises en anglais, français ou espagnol. S'il n'a pas été produit dans l'une de ces langues, le rapport de consultation devrait inclure un résumé du processus à l'attention des dirigeants traduit en anglais.

La page de couverture et ce texte explicatif (pages 1 et 2 de ce fichier) devraient être exclus du ou des rapport(s) d'atelier(s).

Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD

Résumé à l'attention des dirigeants

Fournissez brièvement :

- un aperçu général du processus de consultation, en mentionnant les principales organisations impliquées, le nombre de personnes et organisations ayant pris part au processus de consultation, la démarche appliquée et le format de la consultation (y compris l'atelier et toutes les contributions supplémentaires) (par ex. 1 à 2 paragraphes) ; et
- certaines des principales conclusions ou points de consensus durant l'atelier, notamment une indication du niveau d'avancement et la probabilité que l'objectif global soit atteint à l'horizon 2030, ou si des cibles intermédiaires nationales sont susceptibles d'être plus réalistes (par ex. 1 à 2 paragraphes).

Indiquer que le questionnaire d'enquête renseigné se trouve dans un document séparé et faire référence à ce document (par ex. le nom du fichier).

1. Conclusions des discussions organisées sur la section 1 : « Environnement favorable »

Les points clés et messages généraux issus des discussions en tables rondes et de leur rendu, ainsi que les contributions reçues en dehors du cadre de l'atelier. Inclure les points pertinents soulevés pour justifier la logique de certaines notes, ou les divergences dans l'attribution des notes, le cas échéant (par ex. entre différents groupes de parties prenantes, les différences de notes entre différents domaines/niveaux).

a) Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ?
b) Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ?
c) Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu et quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ? Une définition d'objectifs nationaux (intermédiaires) est-elle nécessaire ? Elle peut être entreprise plus en détails lors de l'étape 2 du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE.
d) Quels sont les principaux points de désaccord entre parties prenantes et pourquoi ?
e) D'autres points intéressants sont-ils à relever dans la discussion ?

2. Conclusions des discussions organisées sur la section 2 : « Institutions et participation »

Les points clés et messages généraux issus des discussions en tables rondes de leur rendu, ainsi que les contributions reçues en dehors du cadre de l'atelier. Inclure les points pertinents soulevés pour justifier la logique de certaines notes, ou les divergences dans l'attribution des notes, le cas échéant (par ex. entre différents groupes de parties prenantes, les différences de notes entre différents domaines/niveaux).

a) Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ?
b) Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ?
c) Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu et quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ? Une définition d'objectifs nationaux (intermédiaires) est-elle nécessaire ? Elle peut être entreprise plus en détails lors de l'étape 2 du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE.
d) Quels sont les principaux points de désaccord entre parties prenantes et pourquoi ?
e) D'autres points intéressants sont-ils à relever dans la discussion ?

3. Conclusions des discussions organisées sur la section 3 : « Instruments de gestion »

Les points clés et messages généraux issus des discussions en tables rondes et de leur rendu, ainsi que les contributions reçues en dehors du cadre de l'atelier. Inclure les points pertinents soulevés pour justifier la logique de certaines notes, ou les divergences dans l'attribution des notes, le cas échéant (par ex. entre différents groupes de parties prenantes, les différences de notes entre différents domaines/niveaux).

a) Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ?
b) Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ?
c) Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu et quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ? Une définition d'objectifs nationaux (intermédiaires) est-elle nécessaire ? Elle peut être entreprise plus en détails lors de l'étape 2 du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE.
d) Quels sont les principaux points de désaccord entre parties prenantes et pourquoi ?
e) D'autres points intéressants sont-ils à relever dans la discussion ?

4.Conclusions des discussions organisées sur la section 4 : « Financement »

Les points clés et messages généraux issus des discussions en tables rondes et de leur rendu, ainsi que les contributions reçues en dehors du cadre de l'atelier. Inclure les points pertinents soulevés pour justifier la logique de certaines notes, ou les divergences dans l'attribution des notes, le cas échéant (par ex. entre différents groupes de parties prenantes, les différences de notes entre différents domaines/niveaux).

a) Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser?
b) Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ?
c) Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu et quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ? Une définition d'objectifs nationaux (intermédiaires) est-elle nécessaire ? Elle peut être entreprise plus en détails lors de l'étape 2 du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE.
d) Quels sont les principaux points de désaccord des parties prenantes et pourquoi ?
e) D'autres points intéressants sont-ils à relever dans la discussion ?

5.Étapes suivantes

Points clés issus des remarques et commentaires de clôture, notamment portant sur les défis transversaux et les moyens de les relever, les réflexions sur le rythme de progression général et la probabilité que les cibles globales soient atteintes à l'horizon 2030, les recommandations pour les prochaines étapes en vue d'accélérer la mise en œuvre l'indicateur 6.5.1 des ODD dans le pays.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

Annexe 4 : Photos

Annexe 1 : Liste des participants

Participants à l'atelier

Nom	Organisation	Poste	Adresse électronique

Autres parties prenantes impliquées (non présentes à l'atelier)

Nom	Organisation/Poste	Adresse électronique	Résumé des contributions (par ex. numéro(s) de question(s), ou enquête complète)

Veuillez remarquer que cette annexe est complétée par des informations dans l'annexe E du questionnaire d'enquête de l'indicateur 6.5.1 des ODD qui portent sur le niveau d'engagement des différents groupes de parties prenantes.

Annexe 2 : Ordre du jour

[Insérer l'ordre du jour ici]

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

[Veuillez ajouter ici tous commentaires pertinents, y compris sur les aspects de l'atelier qui ont bien fonctionné et ceux qui nécessiteraient davantage d'attention, ou une approche différente à l'avenir. Inclure les réflexions personnelles ou les contributions des participants/parties prenantes, sur le questionnaire d'enquête lui-même (c.-à-d. son utilité, sa clarté) et le processus de déroulement du ou des atelier(s). Cette annexe ne doit contenir que des informations non confidentielles. Si le point focal ODD 6.5.1 souhaite ajouter des informations confidentielles, celles-ci doivent figurer dans une annexe distincte, indiquée comme telle.]

Annexe 4 : Photos

[Veuillez inclure toutes les photos des consultations ici ou les envoyer par courrier électronique en pièce jointe. Les personnes figurant sur les photos communiquées doivent avoir au moins donné leur consentement verbal à y figurer.]